64^e anniversaire de la libération de la ville

e 21 août 1944, les Nazis, sentant le vent de la libération souffler, s'attaquaient au commissariat occupé par des dizaines de résistants. Trois policiers combattirent jusqu'au bout, jusqu'à ce que l'incendie allumé par leurs ennemis les pousse à abdiquer. Ils furent aussitôt fusillés. Le rappel de ce triste événement marque traditionnellement le début de la commémoration de la libération de la ville de la Seyne-sur-mer. Devant la plaque érigée sur le site de l'ancien hôtel de police, les maires des villes alentours étaient réunis hier pour la cérémonie. Marc Vuillemot, maire de la Seyne, Robert Benneventi, maire d'Ollioules, Gilles Vincent, et Jean-Sébastien Vialatte, respectivement premiers magisdes villes trats Saint-Mandrier et de Six-Fours.

L'anniversaire de la libération s'est poursuivi devant le monument aux morts quai de la Marine. Le maire



Le maire Marc Vuillemot devant la plaque qui commémore le souvenir des trois policiers morts en défendant leur commissariat. Une cérémonie chargée en émotion.

(Photo Magali Ruffato)

y a cité feu Marius Autran, ancien résistant : « La cause des maux à combattre est encore vivace. Il est grand temps que les peuples s'unissent (...). » La clique seynoise ponctuait de ses mélodies guerrières les interventions poignantes des anciens combattant et autres représentants des autorités militaires. Une cérémonie pleine d'émotion qui s'est achevée par la remise des médailles de la commune à la bourse du travail.

ROMAIN ALCARAZ



Les médaillés de la ville présentent leur précieuse récompense. Une réception qui s'est déroulée en toute modestie, autour d'un verre amical.

(Photo RPM)

Les douze médaillés

À la suite de la cérémonie, le maire a décoré Jean Arese, Paulette Braquehaye, Jean-Claude Chassagnac, Alain Demarlier, Jean-Pierre Era, Herbert Peters (qui avait reçu plus tôt la médaille militaire), Jacques Ischoffen, Jacques Marcelin, Francis Ramonet, René Sarrazin, Denise Vauzelle et Catherine Olivier, où leur représentant.

Un apéritif était ensuite offert par la municipalité.